



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 1818

Texte de la question

POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Gaby Charroux, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gaby Charroux. Monsieur le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, l'emploi est au cœur de toutes les préoccupations. L'action du Gouvernement, qui agit sans cesse sur la réduction du présumé coût du travail, avec le crédit d'impôt compétitivité emploi ou le pacte de stabilité qui offre 40 milliards d'euros aux employeurs, ne nous satisfait pas – pas plus qu'elle ne donne de résultats depuis trente ans.

C'est dans les hommes qu'il faut investir. Henry Ford, qui pourtant ne siégerait pas ici à mes côtés, déclarait : « Enlevez-moi les banques, les machines, les usines et laissez-moi les hommes : je redémarre demain. »

Le pari de l'emploi ne peut être durablement gagné si nos moyens de production industrielle disparaissent les uns après les autres : Alstom, PSA Aulnay, mais aussi, dans les Bouches-du-Rhône, Fralib, les Moulins Maurel, la raffinerie de Berre que Lyondell refuse de vendre alors qu'il y a un repreneur,...

M. Charles de La Verpillière. C'est vous qui l'avez fait partir !

M. Gaby Charroux. ...Ascométal, qui, coulé par un fonds de pension, se retrouve en liquidation judiciaire.

Des outils ont été créés ces deux dernières années, avec le fonds de retournement et la Banque publique d'investissement, et nous nous en réjouissons, même si nous considérons qu'ils sont sous-dotés au regard des enjeux. D'autres leviers de l'intervention de l'État, tels que le droit de préemption ou encore la nationalisation, même temporaire, sont souvent cités mais, convenez-en, jamais utilisés.

Le rapport de la commission d'enquête sur la sidérurgie recommandait l'entrée dans le capital à hauteur de la minorité de blocage, ou la nationalisation. Ces préconisations, adoptées à l'unanimité par la commission d'enquête, sont restées lettre morte. Un autre rapport de commission d'enquête, sur la privatisation de la SNCF, s'intitule « Histoire d'un gâchis ». Sur ce dossier, comme sur les autres, l'État ne doit pas tourner le dos à ses responsabilités en matière d'emploi, alors que l'avenir de cette société se joue en ce moment même.

Monsieur le ministre, comment le Gouvernement compte-t-il utiliser ces outils majeurs pour la sauvegarde de notre industrie ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

M. Arnaud Montebourg, *ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.* Monsieur le

député, j'ai envie de souscrire à une partie de votre propos en citant cette phrase du grand économiste Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie (« Ah ! » *sur plusieurs bancs du groupe UMP*) : « Il faut absolument éviter de laisser détruire l'industrie, car la reconstruire coûte très cher. »

M. Jean-Luc Reitzer. Eh oui !

M. Arnaud Montebourg, ministre. Cette phrase résume exactement notre politique industrielle. Dans les dossiers de Mory Ducros, Kem-One, FagorBrandt, Ascométal, nous avons créé un fonds de résistance économique qui permet de nous substituer au système financier défaillant. Avec, d'ailleurs, l'autorisation du législateur, nous avons déjà, sur ces quatre dossiers, sauvé environ 10 000 emplois. Ce sont des outils industriels performants qui ont été abîmés par la crise et qui sont en voie d'être retournés, retrouvant la santé que nous leur demandons. Les territoires s'en réjouissent et nous soutiennent.

Dans le dossier PSA, que vous avez cité, on a beaucoup parlé de l'entrée dans le capital, à hauteur de 14 %, de Dongfeng, entreprise publique chinoise, mais a-t-on parlé de l'entrée de l'État, pour 800 millions d'euros, à hauteur de 14 % du capital, à parité avec les Chinois, de manière à créer un équilibre entre la famille Peugeot, l'État et ces derniers, ce qui permet d'ailleurs à M. Gallois d'être président du conseil de surveillance. L'État s'est-il interdit d'agir ? Jamais !

Nous disposons de soixante-et-onze participations de l'État, pour 110 milliards d'euros. Nous en vendons certaines, de façon homéopathique, pour nous préparer à entrer dans le capital d'autres sociétés. Nous venons, sous mon impulsion, de créer une compagnie nationale des mines, afin de redécouvrir cette activité dans le monde, et nous nous apprêtons à investir dans le secteur de la santé, stratégique pour notre pays. Ce sont là des compagnies publiques ; on n'en avait pas créé en France depuis vingt ans. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) L'État est présent, l'État agit, l'État avance ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaby Charroux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1818

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 mai 2014](#)